

The Antique Pattern Library

For more information, please see our website at: <http://www.antiquepatternlibrary.org>



This is a scan of an antique book that is, to the best of our knowledge, in the public domain. The scan itself has been photo-edited for readability, and is licensed under the **Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike License**. To view a copy of this license, visit <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.5/> or send a letter to Creative Commons, 559 Nathan Abbott Way, Stanford, California 94305, USA.

You may share copies or printouts of this scan freely. You may not sell copies or printouts.

Donated by

Sytske Wijnsma

ORNEMENTS
ET LINGERIE
D'EGLISE



BIBLIOTHÈQUE D·M·C

BIBLIOTHÈQUE D·M·C

Ornements et lingerie d'Église



EDITIONS TH. DE DILLMONT, S. à r. l.
MULHOUSE (France)

INTRODUCTION

Les petits villages isolés ou les missions pauvres manquent souvent de vêtements sacerdotaux, d'ornements et de lingerie d'église. Ces objets sont nécessaires au service divin de tous les jours, mais comme ils reviennent très cher, il est parfois impossible aux églises et aux communautés de les acquérir et celles-ci sont obligées de compter sur la générosité des fidèles.

Il arrive fréquemment que des dames et des jeunes filles habiles aux ouvrages féminins, disposant à la fois des ressources et du temps nécessaires, se chargent de renouveler les ornements endommagés ou font des cadeaux à l'occasion d'un jubilé ou d'une première messe. Mais elles n'ont souvent ni l'expérience ni les connaissances indispensables pour confectionner ces objets conformément aux prescriptions existantes. Pour leur venir en aide nous publions cet album qui contient les renseignements nécessaires pour la confection des vêtements sacerdotaux, des ornements et de la lingerie d'église. Nous y joignons des vues d'ensemble et des figures de détail. Nous n'ignorons pas que des spécialistes en la matière ont déjà publié un certain nombre d'ouvrages importants sur les ornements d'église et qu'ils ont, pour ainsi dire, épuisé la question. Mais nous n'avons pas la prétention de rivaliser avec les traités de ce genre. Nous désirons simplement publier un ouvrage pratique, à l'usage des dames qui, étant éloignées des centres, ne peuvent se renseigner et pour lesquelles cet album sera un guide sûr. Nos vêtements sacerdotaux et ornements ont été exécutés d'une façon très simple tant au point de vue des matières premières qu'au point de vue des broderies qui les décorent.

En tout premier lieu nous nous occupons des ornements servant à célébrer la Sainte Messe; nous en donnons trois exécutions différentes. Nous passons ensuite aux autres accessoires du culte: une dalmatique, une étole de diacre et une chape avec voile huméral; pour l'autel, un antependium, un voile de ciboire et un voile de tabernacle; une garniture de linges sacrés et enfin des bordures d'aube.

La plupart de ces objets sont représentés non seulement par une reproduction d'ensemble considérablement réduite, mais encore par une vue fragmentaire de la garniture avec une très légère réduction.

Nous établissons sur de grandes feuilles à part le schéma des diverses pièces ramenées au cinquième et les calques en grandeur naturelle ou les dessins-types des motifs de broderie. Comme l'album eût été trop volumineux si ces feuilles y avaient été jointes, ces dernières peuvent être achetées séparément selon les besoins.

Conformément aux prescriptions liturgiques, nos ornements ont été exécutés en tissu de soie. Pour les broderies, nous avons employé la Soie de Perse D·M·C, le Mouliné spécial D·M·C, le Coton perlé D·M·C et des fils d'or ou d'argent fins. Les objets de lingerie confectionnés en toile fine sont brodés avec du Coton à broder D·M·C, qualité spéciale.

Nous ne doutons pas qu'en publiant cet album, nous ne rendions de grands services à beaucoup de nos lectrices, car nous les mettons à même d'exécuter les ornements et les objets de lingerie dont leurs paroisses ont un si pressant besoin.

Ornements et lingerie d'Église

Description des vêtements sacerdotaux, des ornements et de la lingerie d'Église et leur emploi.

Les vêtements sacerdotaux et ornements d'église se divisent en deux groupes :

D'une part les vêtements sacerdotaux portés par le prêtre au cours des offices et les ornements sacrés de l'autel, d'autre part la lingerie d'église, soit portée par les officiants, soit utilisée pour le service de l'autel et des meubles d'église.

Premier groupe.

1^o L'ornement pour la messe, c'est-à-dire la chasuble, l'étole, le manipule, la bourse et le voile de calice.

2^o Les autres vêtements sacerdotaux servant au culte : la dalmatique, l'étole de diacre, la chape et le voile huméral.

3^o Les ornements de l'autel : l'antependium, le voile de ciboire et le voile de tabernacle ou conopée.

1^o L'ornement pour la messe.

L'objet principal est la **chasuble**. C'est un vêtement sans manches, composé de deux parties arrondies dans le bas, retombant depuis les épaules devant et derrière. On le décore de broderies, devant en bande verticale, derrière en forme de grande croix. Pour attacher la chasuble, on fixe deux rubans à l'intérieur à hauteur de la poitrine.

Nous avons choisi pour nos ornements la coupe la plus simple qui est en même temps la plus courante. Toutefois, depuis un certain nombre d'années, on tend à revenir pour la chasuble aux modèles en honneur au Moyen âge. Deux formes de ce genre sont

actuellement employées. L'une, la plus grande, mesure 140 centimètres de largeur aux épaules et 115 centimètres de hauteur dans le dos. On doit la passer par la tête et deux fentes boutonnées sont ménagées sur les épaules à cet effet ; elle pend largement sur les bras. L'autre forme ne mesure que 100 centimètres de large et 110 centimètres de hauteur. Les plis ne descendent pas au-delà de la saignée. Avec ces formes de chasubles l'étole et le manipule sont courts et étroits, ils ne s'évasent que très légèrement dans le bas.

L'**étole** est une longue bande de tissu de soie, assez étroite au milieu et s'élargissant aux deux bouts, biaisée au milieu par une couture. Par-dessus cette couture et aux deux extrémités, il faut trois croix. Celles des extrémités sont plus grandes que celle du milieu. Pour protéger l'étole, on fixe à l'intérieur une pièce de toile, *le tour d'étole*, orné à l'extérieur d'une petite dentelle.

Le **manipule** est une petite écharpe portée sur le bras gauche par le prêtre officiant. Il est taillé dans le même tissu que la chasuble et sa forme rappelle celle de l'étole. Il mesure environ 100 centimètres de long. Il doit être garni de trois croix : une au milieu et une à chacune des extrémités. Les grandes croix doivent avoir à peu près 12 centimètres et la petite croix 5 centimètres en largeur et en hauteur. Pour le fixage on coud, au milieu, en dedans, un petit ruban de fil double ou un caoutchouc qui entoure le bras.

Le diacre porte un manipule pareil à celui de l'officiant.

La **bourse** sert à transporter le corporal. Elle a la forme d'un porte-feuille de 20 centimètres sur 22 centimètres. Elle se compose

de deux cartons qui sont recouverts d'un côté par une soierie, doublés de toile de l'autre et reliés par une charnière de toile. Sur la face supérieure elle doit être ornée d'une petite croix.

Comme son nom l'indique, le **voile de calice** sert à couvrir le calice. Il doit être confectionné en soie et mesure 57 centimètres de long et 54 centimètres de large. Au milieu du côté le plus court, à 5 centimètres environ du bord, on doit broder une croix de 15 centimètres de haut, ou, à la même hauteur, on peut broder une croix entourée d'une couronne d'épines. Facultativement, on décore les coins de motifs brodés.

2° Autres vêtements sacerdotaux servant au culte.

La **dalmatique** est un vêtement sacré qui a quelque ressemblance de forme avec la chasuble. Mais elle a des manches qui descendent à peu près à la saignée, et en bas, elle se termine en ligne horizontale. On l'orne d'une bande verticale par-dessus chaque épaule jusqu'au bas, devant et derrière, ainsi qu'aux bords des deux manches. De plus, une bande identique, placée horizontalement sous l'encolure du dos rejoint les deux orfrois. Elle est totalement ouverte sur les côtés et on la munit de cordons d'or ou d'argent pour la fermer partiellement.

Le diacre porte une **étole** assortie à la dalmatique dont la forme rappelle l'étole du prêtre officiant, mais elle n'est pas biaisée au milieu. Elle est garnie également des trois croix rituelles. Les deux côtés de l'étole sont réunis par une attache en galon d'or ou d'argent qui permet de la maintenir sous le bras droit.

La **chape**. Primitivement, ce vêtement était une chasuble munie d'un capuchon. Elle a la forme d'un demi-cercle, et, aux côtés droits, elle est ornée de deux bordures larges, « les orfrois », qui, lorsque la chape est endossée, retombent en garniture verticale sur le devant.

Elle a une annexe, le **chaperon**, ce qui reste du capuchon. C'est un morceau de tissu, arrondi dans le bas, richement décoré. Il est confectionné à part et doublé; on l'attache à l'encolure de la chape et une agrafe métallique retient le vêtement tout entier.

Le **voile huméral** est une longue écharpe de soie, qui, posée sur les épaules du prêtre, retombe devant lui et sert à porter avec respect les objets sacrés. C'est un rectangle de soie d'environ 2^m60 à 3 mètres de long sur 50 centimètres de large. Il est garni d'un grand motif au milieu et de deux autres motifs aux extrémités. A chaque extrémité, également, la doublure intérieure est munie d'une poche dans laquelle le prêtre introduit les mains au moment de l'Élévation, afin de ne pas toucher directement l'ostensoir. On orne généralement les deux bouts de l'écharpe d'un galon et de franges d'or.

3° Les ornements de l'autel.

On peut suspendre, devant l'autel, le long de la table, un parement, l'**antependium**. Pour les grandes fêtes, il prend la forme d'un lambrequin de soie, modérément large, mais richement orné de broderies en harmonie avec l'ornement de la fête. Pour les jours ordinaires, on emploie un antependium plus large et plus simple, en tissu de lin ou de coton, garni à volonté de broderies ou de dentelles.

Si l'antependium n'est pas obligatoire, il n'en va pas de même du **voile de ciboire** qui sert à couvrir le ciboire. Il doit être confectionné en soie blanche.

Le **voile de tabernacle** ou **conopée** est une tenture ordonnée par le rituel romain pour cacher le tabernacle. Le conopée peut être confectionné simplement en soie blanche, mais très souvent il est assorti à la couleur prescrite pour le jour; il doit alors s'adapter comme nuance à l'ornement porté par le prêtre.

Second groupe.

1° Les vêtements sacrés revêtus par le prêtre pour la célébration du culte: l'amict, l'aube et son cordon, le surplis et le rochet.

2° Les linges sacrés qui servent au cours de la sainte Messe: le corporal, le purificateur, la pale, le manuterge.

3° Les linges de l'autel et des autres meubles d'église : la nappe d'autel, la nappe de communion, la nappe de crédence.

1° Les vêtements sacrés.

L'**amict** doit être en toile blanche et mesure 75 centimètres de longueur et 55 centimètres de largeur. On peut l'ourler d'un jour très étroit. Deux des angles sont repliés et on y fixe deux rubans de fil de lin de 150 centimètres de long environ. Au milieu, on brode une petite croix de fil rouge.

L'**aube** : Il existe, pour l'aube comme pour la chasuble, une coupe qui s'inspire des vêtements sacerdotaux du Moyen âge. Nous nous en tenons pour nos indications à la forme courante : C'est une longue chemise de toile, qui tombe jusqu'à terre, d'une ampleur d'environ 3 mètres. Elle a de longues manches ajustées aux poignets. On garnit le bas de l'aube et le bas des manchettes avec des dentelles de toutes les sortes et de toutes les largeurs voulues. On peut aussi l'orner de broderies plus ou moins chargées, en blanc ou rouge vif. L'aube a pour ceinture un cordon d'aube.

Le **cordon d'aube** peut être confectionné soit au crochet soit au macramé, avec un fil de soie, de laine, de chanvre ou de lin. Il mesure environ 4 mètres de long et on le termine aux deux extrémités par deux gros glands.

Généralement le cordon d'aube est fait en blanc, mais suivant le privilège accordé à certains diocèses, on peut aussi le faire en couleur.

Le **surplis** et le **rochet** ont une grande ressemblance avec l'aube. Seulement, le surplis a des manches larges et le rochet des manches étroites. Ils sont confectionnés comme l'aube, quoique beaucoup plus courts, et peuvent être garnis de dentelles diverses.

2° Les linges sacrés.

Le **corporal**, carré de toile de 50 centimètres de côté, étalé pendant la messe sous le calice. Il est entouré d'une bordure étroite brodée. Une petite croix est brodée à quelques centimètres du bord au milieu d'un côté.

Le **purificatoire**, linge sacré qui sert à essuyer le calice. Il mesure généralement 47 centimètres de long sur 37 centimètres de large. Les côtés en largeur sont ourlés à jour, et ornés d'une broderie en blanc ou en rouge. Au milieu, il faut broder une petite croix.

La **pale**, couvercle carré de 15 à 18 centimètres, dont on recouvre le calice. D'après les règles de l'Église, elle doit être confectionnée en toile. Elle est faite soit de plusieurs couches de toile raidies par un empois, soit de deux carrés de toile entre lesquels on glisse un carton, soit d'un simple carton recouvert extérieurement d'un tissu de soie et doublé à l'envers d'un morceau de toile. La partie supérieure de la pale peut être ornée d'un motif brodé et les bords peuvent être garnis d'une dentelle étroite ou d'un galon de soie, d'or ou d'argent.

Le **manuterge** dont le prêtre se sert pour s'essuyer les mains au cours de la messe se fait indifféremment en tissu de lin ou de coton. Il a 50 centimètres de long sur 40 centimètres de large, il est ourlé tout autour et garni dans un coin d'une petite croix rouge, ce qui le différencie du purificatoire.

3° Les linges de l'autel et des meubles d'église.

La **nappe d'autel**, et en dessous, sur la table de l'autel, une toile double, exactement de la même dimension que la table. La nappe d'autel proprement dite est une bande de toile de la largeur de l'autel, qui doit aller jusqu'à terre de chaque côté. Devant, on l'orne d'une dentelle.

La **nappe de communion** est une bande de toile assez large. Ses dimensions varient selon la grandeur de la table ou du banc de communion. Elle est ornée d'un seul côté de broderies ou de dentelles, l'autre côté étant muni de lacets pour la fixer à la table de communion.

La **nappe de crédence** recouvre la table sur laquelle on pose les deux burettes. Elle est en toile ornée aux trois côtés extérieurs d'une dentelle ou d'une bordure brodée en blanc ou en rouge.

Renseignements généraux concernant l'exécution des vêtements sacerdotaux, des ornements et de la lingerie d'Église.

Il existe pour la confection des vêtements sacerdotaux, des ornements et de la lingerie d'église, des prescriptions strictes concernant les tissus, les fournitures, la distribution des motifs brodés, les nuances et le genre des broderies. Les ornements doivent être exécutés en soie véritable ou en velours. Comme doublure on tolère les tissus mi-soie, sauf pour le voile de calice qui doit être doublé de soie naturelle, rigoureusement pure. Les broderies peuvent être exécutées sur un tissu quelconque : on peut, avec la soie naturelle et les fils d'or ou d'argent fins, employer des fils de rayonne, de lin et de coton. La broderie terminée est appliquée sur le fond de soie et la couture d'assemblage est cachée sous les galons d'or ou d'argent fins, de largeur variable.

Les couleurs liturgiques pour les ornements sont : blanc, rouge, vert, violet et noir, or et argent.

1° L'**ornement blanc** destiné aux fêtes solennelles de l'Église est le plus richement orné. Comme motif, on emploie généralement les raisins et les épis. Comme le blanc est extrêmement délicat, on préfère la soie brochée blanc et or au tissu blanc uni. La doublure peut être jaune d'or ou rouge.

2° L'**ornement rouge** est porté par le prêtre pendant les fêtes de Pentecôte, de la Sainte Croix et des Saints Martyrs. Il est orné de bandes brodées de fleurs, stylisées ou naturelles, en couleurs vives. On choisit généralement des roses. La doublure de cet ornement doit se rapprocher comme rouge de celui du brocart employé.

3° L'**ornement vert** sert pour les dimanches et les jours de semaine de l'Épiphanie à la Septuagésime, ainsi que les jours où il n'y a pas de fête spéciale entre la Trinité et l'Avent. Comme garniture on peut utiliser tous les motifs destinés aux ornements rouges, la doublure doit être verte.

4° L'**ornement violet** est obligatoire pour le temps de l'Avent et du Carême. En signe de pénitence, l'ornement doit être de caractère sévère ; les motifs géométriques en deux couleurs se prêtent à cette sobriété. Ils s'exécutent en couleur or ou argent sur un fond violet, de la teinte du brocart, auquel on assortit la doublure.

5° L'**ornement noir** des services de deuil porte les mêmes motifs que l'ornement violet exécutés en noir et or ou noir et argent.

Si les services exigent la présence de plusieurs prêtres, ceux qui assistent à l'office, portent la **dalmatique** et l'**étole de diacre** exactement harmonisées comme couleurs et broderies à l'ornement de l'officiant et il en est de même de l'**antependium** et du **conopé**.

Pour la **chape**, trois genres suffisent :

1° Une chape blanc et or, en soie brochée, avec une broderie de couleur sur soie blanche et une doublure jaune ou rouge. Elle peut être portée avec les ornements blancs, rouges ou verts.

2° Une chape assortie à l'ornement violet.

3° Une chape assortie à l'ornement noir.

Le **voile huméral** et le **voile de ciboire** doivent être confectionnés en soie blanche. Ordinairement, on les brode en soie de couleur et en fil d'or.

Pour le **linge d'église** les règlements liturgiques prescrivent la toile blanche, et les broderies sont exécutées avec du coton blanc ou rouge bon teint. Pour les dentelles, on tolère aussi bien les fils de coton que les fils de lin.

Les **ornements destinés aux missions des pays chauds**, sont confectionnés en tissus de soie légers et sans broderies. Ils doivent être faits à double face, c'est-à-dire que chaque côté de l'ornement est d'une couleur liturgique, par exemple si un côté est blanc et

jaune d'or, l'autre sera noir et or. Il suffit ainsi d'un ornement pour toutes les circonstances. La croix du dos de la chasuble et les orfrois du devant ne sont indiqués que par un galon en soie jaune d'or. Pour les missions nous recommandons de remplacer les fils d'or par la soie jaune d'or, car les fils d'or noircissent rapidement dans les pays chauds, sous l'influence de l'excessive chaleur humide et les ornements ne pourraient servir que très peu de temps.

Les linges sacrés sont en batiste de lin et uniquement munis

des broderies prescrites par les règles liturgiques, exécutées en fil de coton rouge. Il faut éviter les garnitures de dentelles, car le missionnaire n'a pas toujours à sa disposition, pour les lessives, des mains adroites et délicates et les vêtements seraient vite hors d'usage.

Comme les autels portatifs sont de petites dimensions, les ornements de l'autel et le linge liturgique sont plus petits que ceux des églises ordinaires.

Renseignements spéciaux concernant l'exécution des vêtements sacerdotaux, des ornements et de la lingerie d'Église.

(Voir les planches I à X avec les figures 1 à 38.)

Ornement blanc avec broderie au passé, au plumetis et avec broderie d'or.

(Voir les planches I et II avec les fig. 1 à 6 et les fig. 7 et 8 du texte explicatif.)

FOURNITURES : Brocart de soie blanc et jaune d'or pour le fond; tissu de soie blanc pour la broderie; tissu mi-soie jaune pour la doublure.

Soie de Perse D·M·C, en Vert-Lierre 1181, 1182, 1183 et 1184, Vert-Myrte 1140, Brun-Bois de Rose 1230, 1202 et 1203, Jaune-Paille 1206 et 1207 et Jaune-vieil-Or 1268 pour la broderie au passé et au plumetis; Mouliné spécial D·M·C N° 25, en Jaune-Safran 729 et Violet-Mauve 315, 376 et 316 pour le rembourrage des épis et des raisins; fil d'or fin, Cordonnet d'or fin et Elsa D·M·C N° 60, en Brun-Noisette 422 pour la broderie d'or.

Galons tissés en fil d'or et d'argent de 15 millimètres et 20 millimètres de largeur et franges d'or de 50 millimètres de longueur.

EXÉCUTION : Monter dans un métier le tissu de soie blanc qui sert de fond à la broderie et y reporter soigneusement le dessin.

Commencer la broderie par le rembourrage des épis et des raisins; exécuter ensuite les feuilles et les tiges en broderie au passé

nuancé, puis les raisins au plumetis et finalement les épis en broderie au passé nuancé en relief. La broderie en soie achevée, la recouvrir d'un papier pelure et exécuter la broderie d'or.

Les saintes initiales J. H. S. au dos de la chasuble sont travaillées en fils couchés. Les fils d'or sont retenus par des points de surjet en Soie de Perse D·M·C, Brun-Bois de Rose 1203, dédoublée en 2 brins.

Pour les croix et le cercle d'or entourant les saintes initiales, on s'est servi de cordonnet d'or fixé invisiblement avec de l'Alsa D·M·C N° 60, en Brun-Noisette 422. Les points de remplissage sont faits avec un fil d'or fin.

La planche II représente avec la fig. 6 une partie de la croix brodée au dos de la chasuble, fig. 1. Comme elle est donnée avec une très faible réduction, on peut discerner facilement tous les détails de la broderie.

Liste détaillée des schémas, des calques et des dessins
établis sur 6 grandes feuilles qui sont mises en vente séparément.

Contenu de la feuille I.

- N° 1. Schéma du dos de la chasuble, fig. 1.
- N° 2. Schéma du devant de la chasuble, fig. 5.
- N° 3. Schéma du manipule, fig. 4.
- N° 4. Schéma de l'étole, fig. 2.
- N° 5. Calque pour la broderie de la bourse, fig. 3.
- N° 6. Calque pour les broderies de la croix du dos de la chasuble, fig. 1, de l'orfroi du devant de la chasuble, fig. 5 et des initiales du voile de ciboire, fig. 31.
- N° 7. Calque pour la broderie du manipule, fig. 4.
- N° 8. Calque pour la broderie d'un coin du voile de calice, fig. 7 et du voile de tabernacle, fig. 33.
- N° 9. Calque pour la croix brodée du manipule, fig. 4 et de l'étole, fig. 26.
- N° 10. Calque pour la croix brodée de l'étole, fig. 2.
- N° 11. Calque pour la croix brodée du voile de calice, fig. 7.
- N° 12. Calque pour la broderie des étoiles, fig. 2 et 26.

Contenu de la feuille II.

- N° 13. Calque pour la broderie des orfrois de la dalmatique, fig. 25.
- N° 14. Schéma de l'étole de diacre, fig. 26.
- N° 15. Calque pour la broderie du motif isolé du dos de la dalmatique, fig. 25.
- N° 16. Schéma de la dalmatique, fig. 25.

- N° 17. Calque pour la broderie des extrémités du voile huméral, fig. 30 et des dents de l'antependium, fig. 32.
- N° 18. Calque pour la broderie du talon de l'antependium, fig. 32 et du lambrequin du voile de tabernacle, fig. 33.
- N° 19. Calque pour la broderie du motif au centre du voile huméral, fig. 30.

Contenu de la feuille III.

- N° 20. Calque pour la broderie de l'orfroi du devant de la chasuble, fig. 13.
- N° 21. Calque pour la broderie de la croix du dos de la chasuble, fig. 9.
- N° 22. Schéma du dos de la chasuble, fig. 9.
- N° 23. Schéma du devant de la chasuble, fig. 13.
- N° 24. Schéma de l'étole, fig. 10.
- N° 25. Schéma du manipule, fig. 12.
- N° 26. Dessin pour la petite croix brodée de l'étole, fig. 10.
- N° 27. Dessin pour la petite croix brodée du manipule, fig. 12 et d'une étole de diacre assortie à l'ornement rouge.
- N° 28. Dessin pour la croix brodée de la bourse, fig. 11.
- N° 29. Dessin pour les grandes croix brodées de l'étole, fig. 10, du manipule, fig. 12 et d'une étole de diacre, assortie à l'ornement rouge.
- N° 30. Dessin pour la couronne brodée du voile de calice, fig. 15.

ORNEMENTS ET LINGERIE D'ÉGLISE

Contenu de la feuille IV.

- N° 31. Calque pour la broderie des orfrois d'une dalmatique assortie à l'ornement rouge.
- N° 32. Dessin pour la croix brodée du chaperon, fig. 28.
- N° 33. Schéma d'une étole de diacre.
- N° 34. Schéma d'une dalmatique.
- N° 35. Schéma de la chape avec chaperon, fig. 27 et 28.
- N° 36. Calque pour la broderie des orfrois du devant de la chape, fig. 27.
- N° 37. Calque pour la broderie du motif isolé du dos d'une dalmatique assortie à l'ornement rouge.
- N° 38. Calque pour la moitié de la broderie du chaperon de la chape, fig. 28.

Contenu de la feuille V.

- N° 39. Schéma d'une dalmatique.
- N° 40. Schéma d'une chape avec chaperon.
- N° 41. Dessin pour la broderie du dos de la chasuble, fig. 17 et du devant de la chasuble, fig. 21.
- N° 42. Schéma du dos de la chasuble, fig. 17.
- N° 43. Schéma du devant de la chasuble, fig. 21.
- N° 44. Calque pour la croix brodée du voile de calice, fig. 23.
- N° 45. Calque pour la croix brodée de la bourse, fig. 19.

- N° 46. Calque pour les grandes croix brodées de l'étole, fig. 18, du manipule, fig. 20 et d'une étole de diacre assortie à l'ornement violet.
- N° 47. Calque pour la petite croix brodée du manipule, fig. 20 et d'une étole de diacre assortie à l'ornement violet.
- N° 48. Calque pour la petite croix brodée de l'étole, fig. 18.
- N° 49. Schéma de l'étole, fig. 18.
- N° 50. Schéma du manipule, fig. 20.
- N° 51. Schéma d'une étole de diacre.
- N° 52. Dessin pour la broderie des orfrois d'une dalmatique assortie à l'ornement violet.
- N° 53. Dessin pour la broderie du motif isolé du dos d'une dalmatique assortie à l'ornement violet.
- N° 54. Dessin pour la broderie de la moitié d'un chaperon assorti à l'ornement violet.
- N° 55. Dessin pour la broderie des orfrois d'une chape assortie à l'ornement violet.

Contenu de la feuille VI.

- N° 56. Calque pour les bordures brodées du purificateur, fig. 35.
- N° 57. Calque pour la bordure brodée pour manches d'aube, fig. 38.
- N° 58. Calque pour la broderie de la pale, fig. 36.
- N° 59. Calque pour la bordure brodée pour bas d'aube, fig. 37.
- N° 60. Calque pour la moitié de la bordure brodée du corporal, fig. 34.



Fig. 7. Voile de calice de l'ornement blanc.

Les schémas pour les objets de cet ornement, les dessins grandeur naturelle pour les calques, sont établis sur les feuilles I et II. La chape de la planche VIII peut être portée avec l'ornement blanc.

Ornement rouge avec broderie en tapisserie.

(Voir les planches III et IV avec les fig. 9 à 14 et les fig. 15 et 16 du texte explicatif.)

FOURNITURES : Brocart de soie rouge foncé pour le fond; canevas à fils doubles comme fond de la tapisserie; tissu mi-soie rouge foncé pour la doublure.

Mouliné spécial D-M-C N° 25, en Brun-Noisette 869, Vert-Perruche 905, Rouge-Marouquin 3329, Rouge-Ecarlate 814 et Jaune-Blé 712 pour la broderie au demi-point de croix; fil d'or fin pour les croix et la couronne d'épines au point gobelin.

Galons tissés en fil d'or fin de 15 millimètres et de 20 millimètres de largeur et franges d'or de 40 millimètres de longueur.

EXÉCUTION : Broder la garniture de la chasuble, la croix du dos et la bande du devant, sur du canevas à fils doubles. On

La fig. 7 représente le voile de calice et la fig. 8 la croix du voile, réduite environ de moitié.

La dalmatique et l'étole de diacre assorties à l'ornement blanc sont données planche VII. le voile huméral, l'antependium, le voile de ciboire et le voile de tabernacle assortis au même ornement sont dans le texte explicatif, voir les fig. 30 à 33.

Les schémas pour les objets de cet ornement, les dessins grandeur naturelle pour les calques, sont établis sur les feuilles I et II.

peut les exécuter librement à la main, ou les monter dans un métier.

Reporter le dessin sur le canevas, faire la broderie au demi-point de croix en rangées horizontales, par-dessus un fil tendu. Le fil tendu, identique à celui employé pour le demi-point de croix, est à tendre sur toute la longueur de la rangée de points; on le couvre en revenant par les demi-points de croix.

Les croix et la couronne d'épines qui doivent avoir une forme très régulière ne peuvent pas être travaillées d'après un simple tracé, c'est pourquoi nous les donnons en dessins-types.

Sous le point gobelin exécuté avec le fil d'or nous avons tendu deux fils horizontaux. Les points gobelins, de même que les demi-points de croix, prennent en hauteur sur un fil double du canevas et sont posés par deux sur un fil double en largeur. Le premier point descend en bas au milieu du fil double du canevas, et le second point sort en haut, entre les mêmes fils.

La fig. 14 de la planche IV montre une partie de la croix brodée du dos de la chasuble, et la fig. 16, la couronne d'épines,

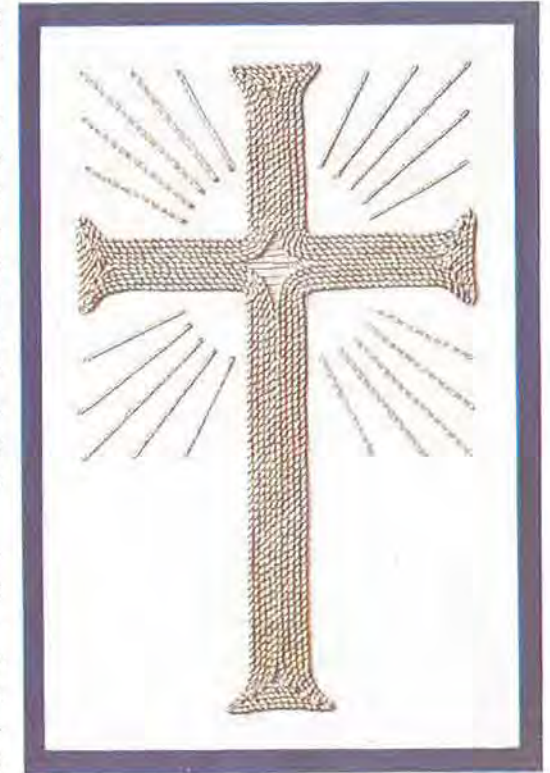


Fig. 8. Croix brodée du voile de calice, fig. 7.



Fig. 15. Voile de calice de l'ornement rouge.

légèrement réduite, du voile de calice, fig. 15. L'exécution de la broderie est aisée à suivre sur ces deux gravures. Travailler directement les croix de l'étole, du manipule, de la bourse, et la couronne d'épines du voile de calice avec du fil d'or sur le tissu de soie rouge, à travers un canevas auxiliaire. Nous recommandons ici de monter le travail sur un métier.

Certaines personnes préfèrent travailler d'après des dessins-types plutôt que sur un tracé. Il serait préférable en ce cas de faire les calques des dessins des feuilles III et IV sur un papier végétal transparent que l'on posera ensuite sur une feuille de papier quadrillé; le quadrillage de cette feuille sera soigneusement adapté à la grandeur du canevas.

Etant donné que la décoration est composée d'une succession de reports d'un seul motif, il faut fixer une fois pour toutes le nombre des points de ce motif, veiller à ce que chaque répétition soit exactement faite sur le même nombre de points et paraisse être la suite naturelle du motif précédent.

Si l'on veut employer le motif de cet ornement rouge pour un ornement vert, il faut assortir les couleurs de la broderie aux tissus verts du fond de brocart et de la doublure.

Les schémas pour l'ornement rouge, les dessins en grandeur naturelle pour le calque de la croix et de l'orfroi de l'ornement, les

dessins-types pour les différentes croix et la couronne d'épines, se trouvent sur la feuille III.

Les schémas et les dessins en grandeur naturelle pour le calque d'une dalmatique et d'une étole de diacre, assorties à l'ornement rouge, sont sur la feuille IV.

La chape de la planche VIII peut être portée avec les ornements rouges et verts.



Fig. 16. Couronne d'épines brodée avec croix du voile de calice, fig. 15.

Ornement violet avec broderie en tapisserie.

(Voir les planches V et VI avec les fig. 17 à 22 et les fig. 23 et 24 du texte explicatif.)

FOURNITURES: Brocart de soie violet pour le fond; canevas à fils doubles comme fond de la tapisserie; tissu mi-soie violet comme doublure.

Soie de Perse D·M·C, en Gris-Cendre 1299 et Violet de Parme 1353 pour la broderie au demi-point de croix; fil d'argent fin et Alsa D·M·C N° 60, en Gris de Plomb 381 pour les rayons dans les croix formées par des galons d'argent.

Galons tissés en fil d'argent de 8 millimètres, 10 millimètres et 15 millimètres de largeur et franges d'argent de 30 millimètres de longueur.

EXÉCUTION: De même que l'ornement rouge, l'ornement violet est garni d'une broderie en tapisserie. Celle-ci est exécutée au



Fig. 23. Voile de calice de l'ornement violet.

invisiblement avec de l'Alsa D·M·C N° 60, en Gris de Plomb 381.

Les schémas pour l'ornement violet ainsi que les schémas pour une dalmatique, une étole de diacre et une chape assortie à l'ornement, tous les dessins-types pour la broderie-tapisserie, les dessins en grandeur naturelle pour les calques des croix en galons d'argent sont sur la feuille V.

Dalmatique blanche et étole de diacre avec broderie au passé, au plumetis et avec broderie d'or.

{Voir la planche VII avec les fig. 25 et 26.}

FOURNITURES ET EXÉCUTION : Les renseignements donnés à la page 9 pour l'ornement blanc concernent aussi la dalmatique et l'étole de diacre.

Les schémas de la dalmatique, de l'étole de diacre et les dessins

demi-point de croix, par-dessus un fil tendu, d'après le dessin-type. Le canevas sera monté dans un métier ou tenu librement dans la main.

Les croix de l'étole et du manipule, de la bourse et du voile de calice, dessinées avec des galons d'argent, sont parfois enrichies de rayons en fil d'argent.

Calquer ces croix sur le tissu violet monté préalablement dans un métier. Les galons et les fils d'argent sont fixés

en grandeur naturelle des calques sont sur la feuille II.

Des cordons d'or ou d'argent, terminés par des glands, attachent la dalmatique sous les bras. On peut se procurer ces accessoires dans les magasins spéciaux d'articles de religion.

L'étole de diacre est placée sur l'épaule gauche et retenue sous le bras droit par un galon d'or ou d'argent large de 6 millimètres.



Fig. 24. Croix brodée du voile de calice, fig. 23.

Chape blanche avec broderie au point de croix et au point gobelin.

{Voir les planches VIII et IX avec les fig. 27 à 29.}

FOURNITURES : Brocart de soie blanc et jaune d'or pour le fond ; tissu de soie blanc pour la broderie ; étamine comme canevas auxiliaire ; tissu mi-soie jaune comme doublure.

Coton perlé D·M·C N° 8, en Vert-Scarabée 3346, Violet-Scabiense 327, Bleu-Bluet 793, Rouge-Aurore 360, Jaune-Safran 725 et Jaune d'Or 782 pour la broderie au point de croix ; fil d'or fin pour la croix à rayons au point gobelin.

Galons tissés en fil d'or et d'argent et en soie verte de 15 millimètres et de 25 millimètres de largeur et franges d'or de 40 millimètres de longueur.

EXÉCUTION : Reporter le dessin sur l'étamine, monter la soie blanche dans un métier, fixer par-dessus l'étamine à angle droit



Fig. 30. Voile huméral, assorti à l'ornement blanc.

et exécuter la broderie au point de croix par-dessus deux fils du tissu en hauteur et en largeur. La croix du chaperon est brodée au point gobelin oblique, suivant un dessin-type, par-dessus deux fils en hauteur et un fil en largeur. La broderie terminée, enlever fil à fil l'étaminé qui a servi de canevas auxiliaire. Tirer chaque brin très soigneusement.

Le schéma pour la chape avec chaperon, les dessins en grandeur naturelle pour les calques de la broderie au point de croix et le dessin-type pour la croix à rayons, sont sur la feuille IV.



Fig. 31. Voile de ciboire.

Voile huméral avec broderie au passé, au plumetis et avec broderie d'or.

(Voir fig. 30 du texte explicatif.)

FOURNITURES et EXÉCUTION: Les renseignements donnés à la page 9 pour l'ornement blanc, concernent aussi le voile huméral.

Comme garnitures des bords on emploie des galons tissés en fil d'or de 15 millimètres de largeur et sur les côtés courts, des franges d'or de 50 millimètres de longueur.

Les dessins en grandeur naturelle des calques sont sur la feuille II.



Fig. 32. Antependium, assorti à l'ornement blanc.

Les ornements de l'autel : Le voile de ciboire, l'antependium et le voile de tabernacle avec broderie au passé, au plumetis et avec broderie d'or.

(Voir les fig. 31 à 33 du texte explicatif.)

FOURNITURES et EXÉCUTION : Les renseignements donnés à la page 9 pour l'ornement blanc concernent également le voile de ciboire, l'antependium et le voile de tabernacle.

Galons tissés en fil d'or de 15 millimètres de largeur et franges d'or de 25 millimètres de longueur pour le voile de ciboire et le voile de tabernacle.

Galons tissés en fil d'or de 20 millimètres de largeur et franges d'or de 35 millimètres de longueur pour l'antependium.

Les dessins en grandeur naturelle des calques sont sur les feuilles I et II.



Fig. 33. Voile de tabernacle, assorti à l'ornement blanc.

Les linges sacrés : Le corporal, le purificateiro et la pale avec broderie au point coulé.

(Voir les fig. 34 à 36 du texte explicatif.)

FOURNITURES : Toile blanche fine comme tissu. Coton à broder D·M·C, qualité spéciale N° 16, en Rouge-Turc 321 pour la broderie au point coulé ; Lin pour dentelles D·M·C N° 50, en blanc pour les ourlets à jour.

EXÉCUTION : Préparer la toile dans les mesures indiquées à la page 7 et y reporter les dessins.

La broderie se fait au point coulé ; on peut aussi la faire au point de chaînette, mais dans ce cas, on l'exécute à la machine avec du Retors d'Alsace D·M·C dans les N°s 30 à 60. Pour les ourlets à jour, n'enlever que deux ou trois fils du tissu, afin que les jours ne soient pas trop grands.

Les dessins en grandeur naturelle des calques sont sur la feuille VI.

Bordures pour aube en broderie au point coulé.

(Voir la planche X avec la fig. 37 et la fig. 38 du texte explicatif.)

FOURNITURES : Toile blanche fine comme tissu.

Coton à broder D·M·C, qualité spéciale N° 16, en Rouge-Turc 321, pour la broderie au point coulé.

EXÉCUTION : Nous ne donnons pas de schéma pour l'aube, puisqu'on trouvera dans toutes les églises une vieille aube sur laquelle on pourra couper la neuve. Nous recommandons de terminer complètement l'aube, et de ne faire qu'ensuite la garniture, afin de conduire le dessin sans interruption par-dessus les coutures.

Nous donnons sur la fig. 37 de la planche X une broderie large pour bas d'aube, et sur la fig. 38 une bordure étroite pour les manchettes, toutes deux au point coulé.

Les dessins en grandeur naturelle des calques sont sur la feuille VI.



Fig. 34. Corporal.

Garnitures pour aubes, rochets et surplis. — Les broderies travaillées directement dans l'objet même, comme celles des fig. 37 et 38, sont tout particulièrement recommandées pour les aubes, car elles supportent mieux les lessives que les garnitures en dentelles. On peut employer ici tous les genres de dessins qui s'adaptent aux motifs liturgiques. A côté du point coulé et du point de chaînette, dans toutes ses variantes, on peut employer les différents points formant ganses. Les dessins au point de croix et au point de traits se prêtent aussi à la garniture d'aube lorsqu'on les exécute avec un fil rouge grand-teint.

On pourra ainsi exécuter en Rouge-Turc 321 les modèles 69 à 74 de l'*Album de Broderies au Point de Croix, II^{me} Série*, les modèles 128 à 130, 147 à 149 et 155 de l'*Album de Broderies au Point de Croix, III^{me} Série*, ou les modèles 22 à 36 de l'*album Broderies d'Assise*. Interprétés au point de traits, les modèles 17 à 22 de l'*album*

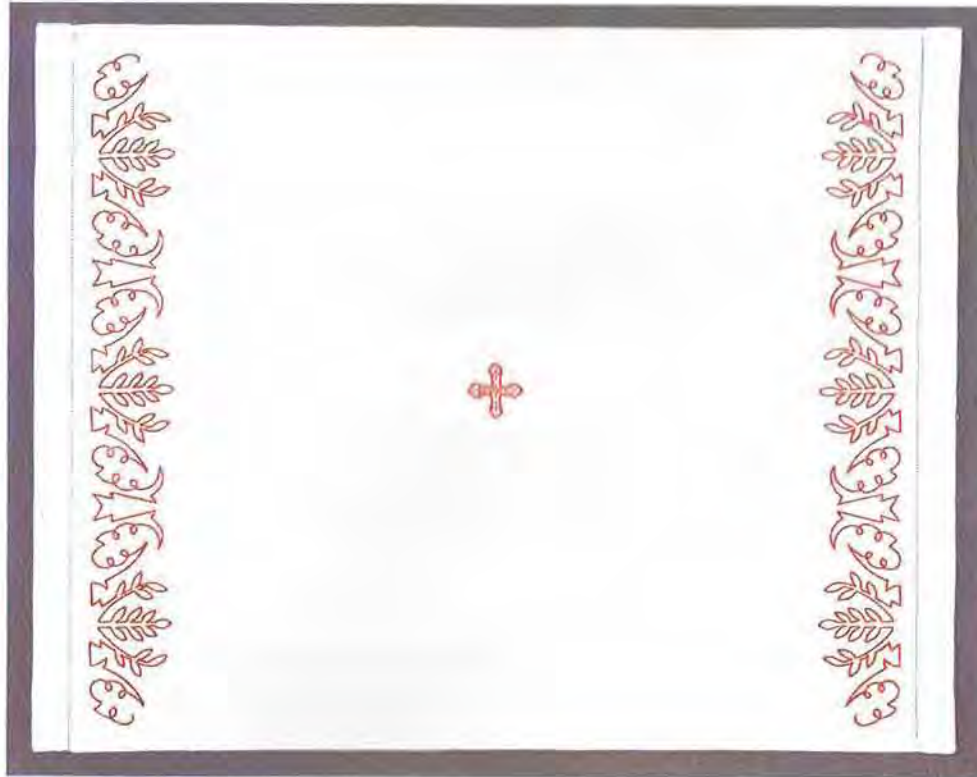


Fig. 35. Purificatoire.

Motifs de Broderie copte, II^{me} Partie seraient, par leur provenance, tout à fait indiqués pour des broderies religieuses.

Pour les grandes fêtes, on préfère une riche garniture de dentelle pour les aubes, les rochets et les surplis. On peut employer tous les genres de dentelles au tricot, au crochet, en frivolité, les broderies sur filet ou sur tulle, les jours sur toile, aussi bien que les dentelles fines aux fuseaux ou à l'aiguille.

Les brodeuses trouveront aisément des modèles de tous les genres dans les publications de la Bibliothèque D·M·C. Pour les modèles très riches, elles relèveront les dentelles fig. 823, 847, 849 et 850 du chapitre « Les Dentelles brodées » de l'*Encyclopédie des Ouvrages de Dames*, la dentelle fig. 941 du chapitre « Les Dentelles à l'aiguille » du même livre, les dentelles fig. 68, 69 et 77 à 80 de l'album *Les Dentelles*



Fig. 36. Pale.

à l'aiguille, I^{re} Série, les dentelles des planches V, VI, VIII et XIII de l'album *Le Filet brodé* ou les dentelles larges de l'album *Le Filet-Richelieu*. Les modèles 63 à 66, 78, 80 à 82 et 84, de l'album *Les Dentelles aux fuseaux, I^{re} Série*, les modèles 1, 5 à 12, 15, 16 et 22 à 25 de l'album *Les Dentelles aux fuseaux, II^{me} Série*, exécutés en fil de lin, quoique moins riches, auront encore une valeur réelle; les modèles des planches II, IV, V et VII de l'album *La Dentelle Renaissance*, les modèles des planches III, IV et V de l'album *La Guipure d'Irlande*, les modèles des planches XI à XIII, XVII, XVIII et XXIII de l'album *La Broderie sur Tulle, I^{re} Série*, les derniers étant alors exécutés en blanc, donneront un effet très riche par leur imitation des plus coûteux points de dentelles. Si l'on désire des garnitures modestes, faciles à exécuter et plus rapidement achevées, on prendra les modèles 40 à 47 et 64 de l'album *Le Crochet, I^{re} Série*, les modèles 31 à 44 de l'album *Le Crochet, II^{me} Série*, les dentelles fig. 13, 14, 20, 21 et 36 à 41 de l'album *Le Crochet, IV^{me} Série*, les modèles des planches 2 et 7 de l'album *La Frivolité*, le modèle 52 de l'album *Le Tricot, I^{re} Série*, les dentelles fig. 43 à 46 et 48 de l'album *Le Tricot, II^{me} Série* et les modèles 15 à 20 et 46 de l'album *Le Tricot, III^{me} Série*.



Fig. 38. Bordure pour manches d'aube.

Garniture pour nappes d'autel, antependia, tables de communion et de crédence.

La plupart des dentelles ou broderies indiquées précédemment comme garniture d'aubes, de rochets ou de surplis, peuvent être employées pour les différentes nappes destinées à l'autel, à la table de communion ou à la crédence. On les choisira plus ou moins larges suivant la nappe. Par contre le parement d'autel « antependium », qui peut être de largeurs très variables, jusqu'à toucher terre et voiler complètement l'autel, permet un choix plus éclectique de modèles. On peut le faire en un seul genre de travail : point de croix en couleurs, broderie d'Assise ou broderie Colbert, jours divers ou dentelles légères, franges même. On peut aussi composer un modèle réunissant divers travaux de dames : par exemple l'incruster de carrés en filet brodé, le border d'une rivière ajourée plus ou moins large et l'achever avec une dentelle aux fuseaux ou

à l'aiguille. Selon le goût de la brodeuse et l'usage qu'on veut faire du parement, on peut prendre pour les broderies les modèles 126, 128, 130 et 132 de l'*Album de Broderies au Point de Croix, II^{me} Série*, brodés en Rouge-Turc 321, les modèles 146 et 156, de l'*Album de Broderies au Point de Croix, III^{me} Série*, brodés en couleurs, le modèle 14 de l'album *Broderies Colbert*, les modèles 50 à 54 et 57 à 64 de l'album *Broderies d'Assise*, les modèles des planches IX, X, XII, XIII, XXV, XXX et XXXVI de l'album *Broderies norvégiennes I^{re} Série*, les planches VI à IX et XX à XXII de l'album *Broderies norvégiennes, II^{me} Série*, les modèles des planches I, XVII et XX de l'album *Les Jours sur Toile, I^{re} Série*, les rivières larges et les carrés des planches XIV à XXIV de l'album *Les Jours sur Toile, II^{me} Série*, employés avec du filet ou des carrés ajourés, enfin les modèles 29, 30 et 41 à 44 de l'album *Broderies ajourées sur Toile*. Comme dentelles, on peut choisir entre les très riches dentelles brodées, fig. 823, 847, 849 et 850 de l'*Encyclopédie des Ouvrages de*

Dames déjà citées), les dentelles plus simples, telles que les modèles des planches I à V de l'album *La Broderie sur Tulle, 1^{re} Série*, les planches III, IV et V de l'album *La Guipure d'Irlande* (déjà citées), les modèles importants de l'album *Le Filet-Richelieu*, les planches V, VI, VIII et XIII de l'album *Le Filet brodé* (déjà citées), les modèles 14, 19, 20, 23, 37, 39 et 41 de l'album *La Broderie sur Lacis, 1^{re} Série*, les modèles 15, 22 et 26 à 28 de l'album *La Broderie sur Lacis, 2^{me} Série*, exécutés sur du filet ordinaire non façonné,

enfin les dentelles plus simples encore, modèles 1, 5 à 12, 15 et 16, de l'album *Les Dentelles aux fuseaux, 2^{me} Série* déjà cités, le modèle 48 de l'album *Le Crochet, 1^{re} Série* et les modèles des planches I à IV de l'album *Le Crochet, 5^{me} Série*. Si l'on désire un rang de franges, on peut relever les modèles des planches IV, V, VIII, IX, XV, XVI, XIX et XX de l'album *Franges nouées*.

A part les modèles cités, on trouvera d'autres motifs dans les différents ouvrages de la Bibliothèque D·M·C.

Ornement blanc



Fig. 1. Dos de chasuble.

Fig. 2. Étole.

Fig. 3. Bourse.

Fig. 4. Manipule.

Fig. 5. Devant de chasuble.

Pour la broderie, employer les articles de Soie et de Coton, marque D·M·C

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, Société anonyme, MULHOUSE-BELFORT-PARIS



Fig. 6. Détail de la broderie de l'ornement blanc.

Pour la broderie, employer les articles de Soie et de Coton, marque D·M·C

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, Société anonyme, MULHOUSE-BELFORT-PARIS

Ornement rouge

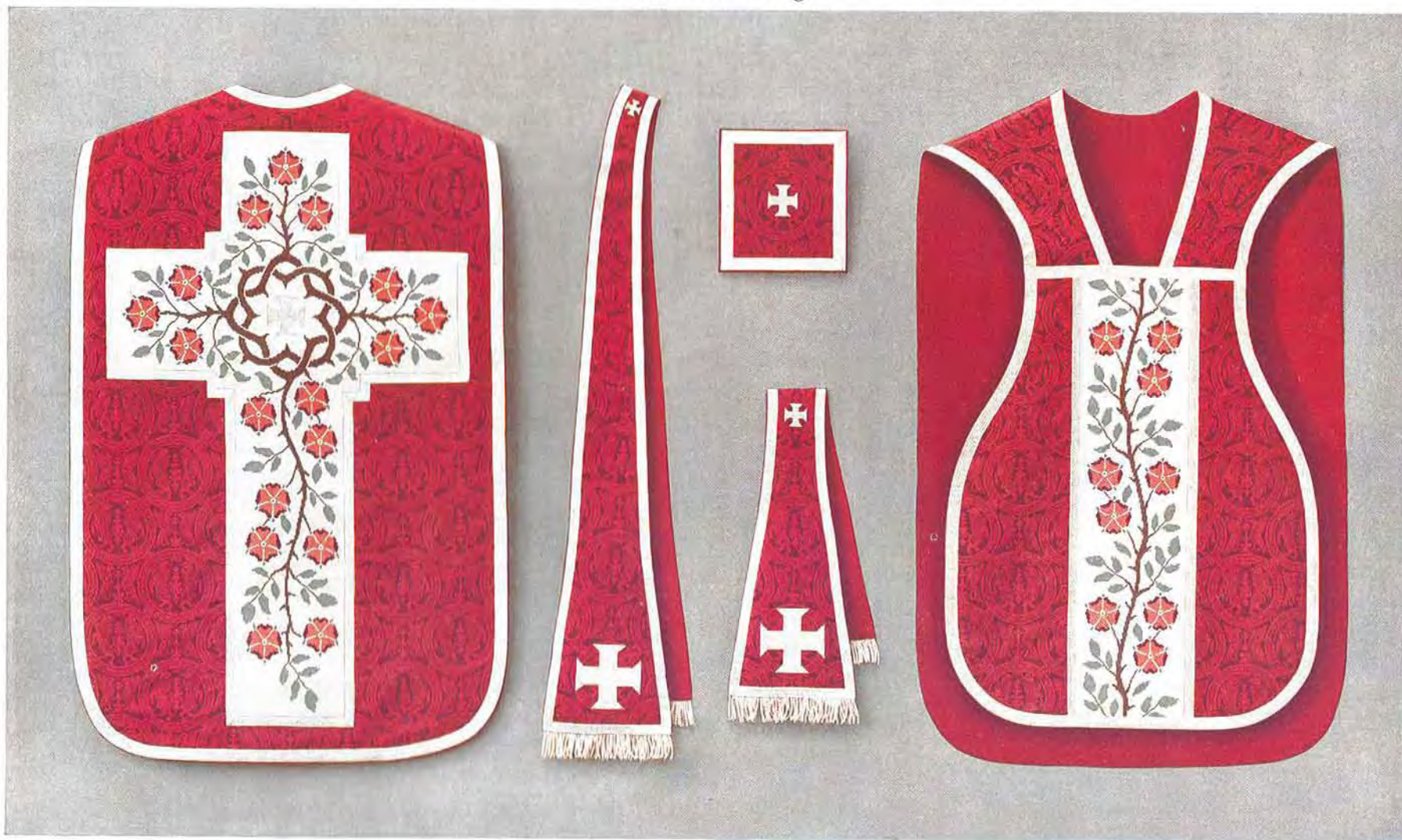


Fig. 9. Dos de chasuble.

Fig. 10. Etole.

Fig. 11. Bourse.

Fig. 12. Manipule.

Fig. 13. Devant de chasuble.

Pour la broderie, employer les articles de Soie et de Coton, marque D·M·C

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, Société anonyme, MULHOUSE-BELFORT-PARIS



Fig. 14. Détail de la broderie de l'ornement rouge.

Pour la broderie, employer les articles de Soie et de Coton, marque D·M·C

DOLLFUS-MIEG & C^e, Société anonyme, MULHOUSE-BELFORT-PARIS

Ornement violet

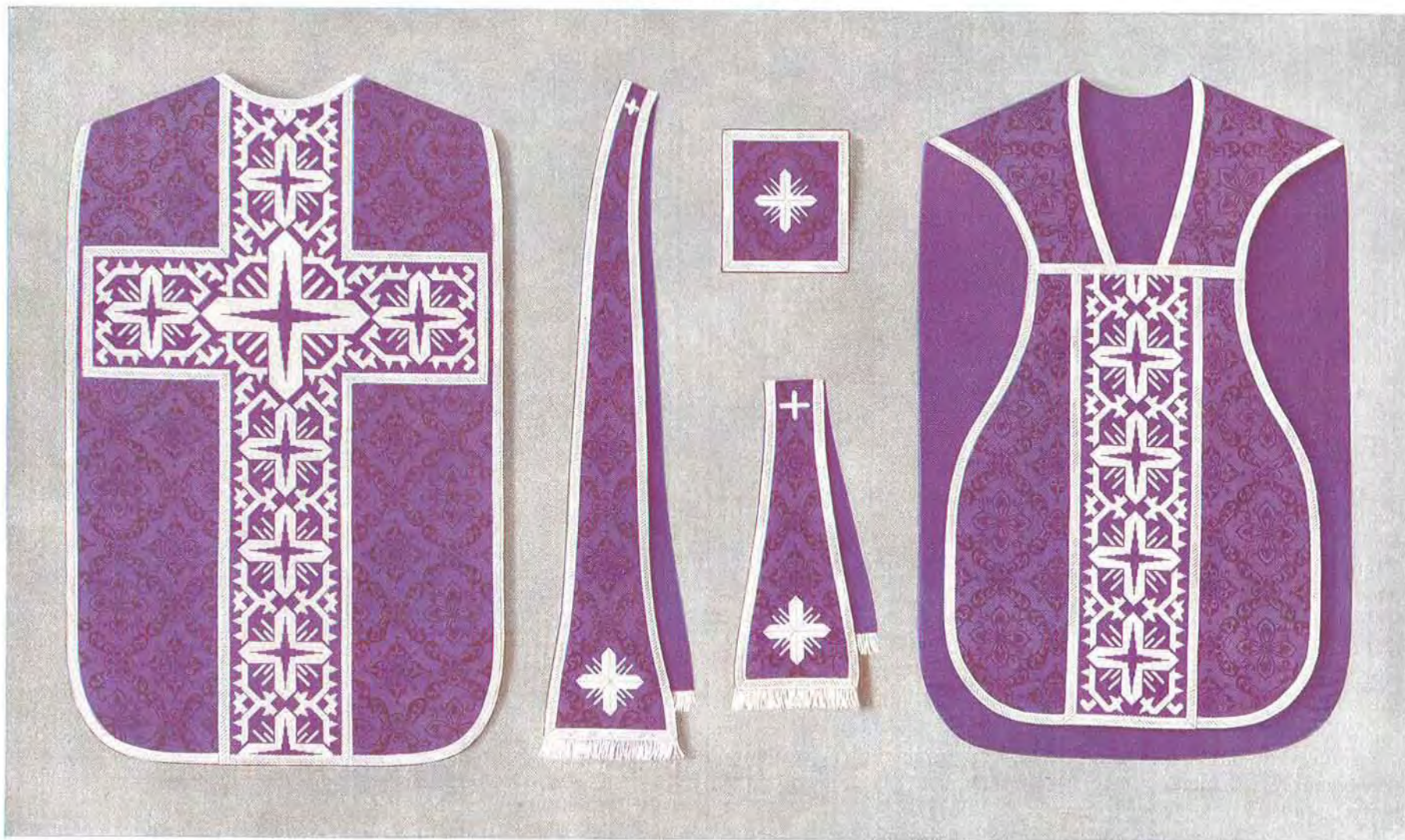


Fig. 17. Dos de chasuble.

Fig. 18. Etole.

Fig. 19. Bourse.

Fig. 20. Manipule.

Fig. 21. Devant de chasuble.

Pour la broderie, employer les articles de Soie et de Coton, marque D·M·C

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, Société anonyme, MULHOUSE-BELFORT-PARIS

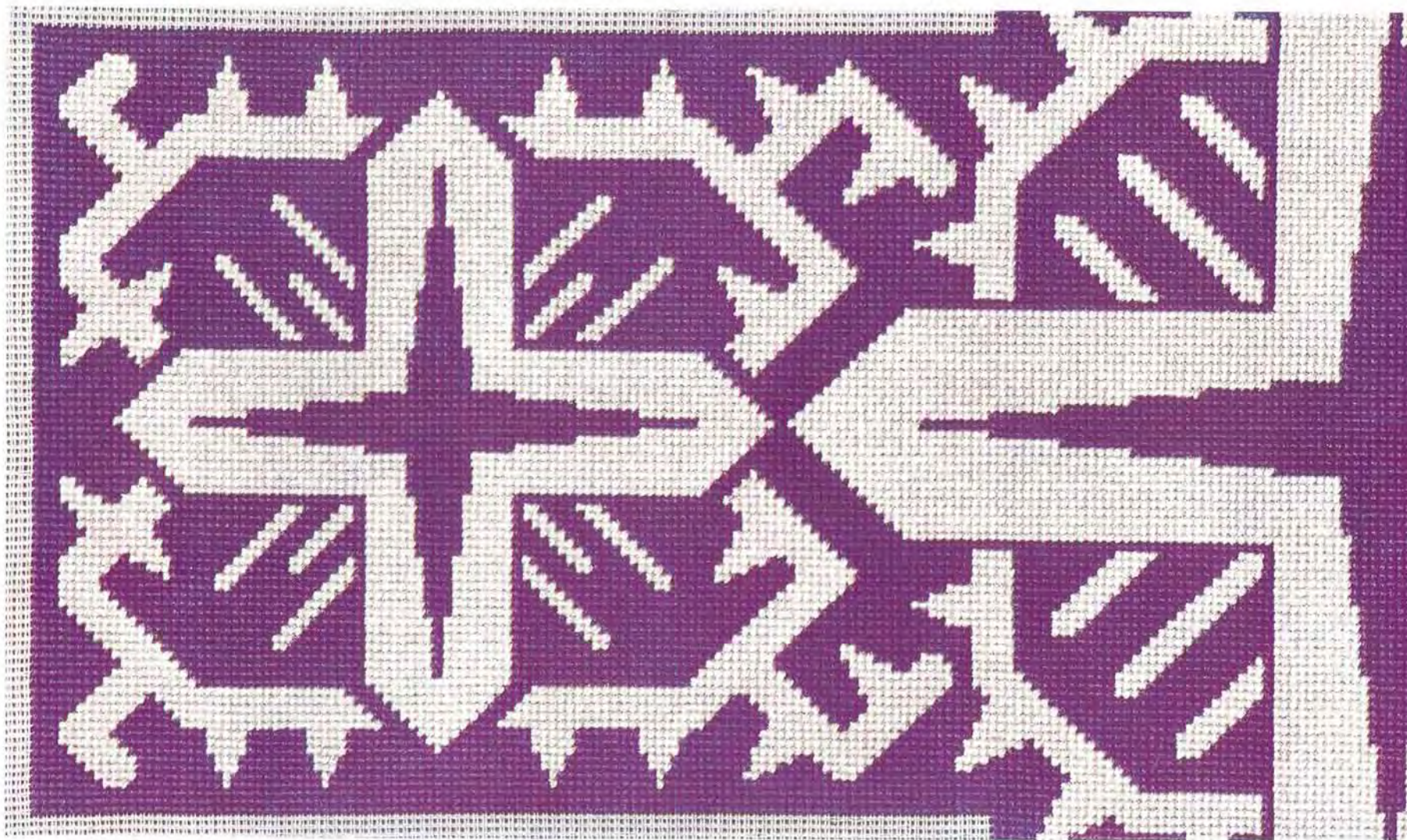


Fig. 22. Détail de la broderie de l'ornement violet.

Pour la broderie, employer les articles de Soie et de Coton, marque D·M·C

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, Société anonyme, MULHOUSE-BELFORT-PARIS

Ornement blanc



Fig. 25. Dos de la dalmatique.

Fig. 26. Étole de diacre.

Pour la broderie, employer les articles de Soie et de Coton, marque D·M·C

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, Société anonyme, MULHOUSE-BELFORT-PARIS

Ornements blanc, rouge et vert



Fig. 27. Devant de chape.



Fig. 28. Dos de chape.

Pour la broderie, employer les articles de Soie et de Coton, marque D·M·C

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, Société anonyme, MULHOUSE-BELFORT-PARIS



Fig. 20. Détail de la broderie de la chape.

Pour la broderie, employer les articles de Soie et de Coton, marque D·M·C

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, Société anonyme, MULHOUSE-BELFORT-PARIS



Fig. 37. Bordure pour bas d'aube.

Pour la broderie, employer les articles de Soie et de Coton, marque D·M·C

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, Société anonyme, MULHOUSE-BELFORT-PARIS

BIBLIOTHÈQUE D·M·C

Dans le but de développer le goût des travaux à l'aiguille et de faire mieux connaître l'emploi des nombreux articles qu'elle fabrique spécialement pour la couture, la broderie, le crochet, le tricot, etc., la Société anonyme DOLLFUS-MIEG & C^e a fait éditer une série de publications dont l'ensemble forme une bibliothèque complète, traitant de tous les ouvrages connus sous le nom de travaux à l'aiguille ou ouvrages de dames.

Quoique ces publications surpassent par leur valeur artistique, le choix des dessins et les soins apportés à leur exécution, tout ce qui a été fait dans ce genre, elles sont vendues à des prix bien inférieurs à leur valeur marchande; elles n'ont pu être établies à des conditions aussi favorables que par suite de l'importance des éditions et du but que l'on s'est proposé.

Chaque album est édité dans plusieurs langues et se compose d'une série de dessins inédits et très variés, accompagnés de textes explicatifs. Grâce à la clarté et à la perfection avec lesquelles les reproductions sont établies, le texte devient une question secondaire et il sera toujours facile d'exécuter la plupart des modèles contenus dans ces albums sans y avoir recours.

On trouvera ci-après la liste de ces publications que l'on pourra se procurer en s'adressant à MM. les libraires, merciers, marchands d'ouvrages ou au besoin au COMPTOIR ALSACIEN DE BRODERIE, anc^t TH. DE DILLMONT, à MULHOUSE (France).

Liste des publications de la Bibliothèque D·M·C

Encyclopédie des Ouvrages de Dames. Volume in-8° de 748 pages, illustré de 1107 gravures et de 17 planches coloriées, reliure anglaise, tranche dorée.

Le même ouvrage paraît aussi en format réduit (in-16).

Albums de Broderies au Point de Croix:

I^{re} SÉRIE: 32 planches avec 274 dessins divers. Format in-4°.

II^{me} SÉRIE: 40 planches imprimées en plusieurs couleurs, avec 135 dessins et un traité de la broderie. Format in-4°.

III^{me} SÉRIE: 40 planches avec 281 dessins divers. Format in-4°.

Point de Croix · Nouveaux Dessins, I^{re} Série. Album in-8°, contenant 24 planches coloriées, composées de fonds, bordures et sujets divers pour broderies au point de croix.

Point de Croix · Nouveaux Dessins, II^{me}, III^{me} et IV^{me} Série.

Trois albums grand in-8°, contenant chacun 20 planches coloriées, composées de fonds, bordures et sujets divers pour broderies au point de croix.

Point de Croix · Nouveaux Dessins, V^{me} Série. Album grand in-8°, contenant 16 planches coloriées, composées de bordures, fonds, motifs détachés et sujets divers, de style nouveau, pour broderies au point de croix.

Point de Marque, I^{re} Série. Album in-8° de 12 planches coloriées, composées d'alphabets, de monogrammes et de patrons de broderies à points comptés.

Point de Marque, II^{me} Série. Album in-8° de 16 planches coloriées, composées de monogrammes, alphabets, bordures, fonds et sujets divers pour broderies à points comptés.

Point de Marque, III^{me} Série. Album in-8° de 16 planches coloriées, composées de monogrammes modernes, d'un alphabet gothique, de fonds, de bordures et de sujets divers à personnages, pour broderies à points comptés.

Point de Marque, IV^{me} Série. Album in-8° de 16 planches coloriées, composées de plusieurs alphabets, de fonds, de bordures et de sujets divers, pour broderies à points comptés.

Alphabet de la Brodeuse. Album in-8°, contenant 82 planches coloriées, composées d'alphabets, de monogrammes et de patrons de broderies à points comptés, suivies de 10 planches de monogrammes et de festons, avec calques, pour la broderie de blanc.

Le même album paraît aussi en format in-16.

Monogrammes et Alphabets combinables. Album in-8° de 31 planches composées de 5 alphabets doubles, combinables, et d'un grand nombre de monogrammes.

Alphabets et Monogrammes. Album contenant 60 planches et un texte explicatif. Format in-4° oblong. Reliure à tranches dorées.

Motifs pour Broderies, I^{re} et II^{me} Série. Deux albums in-8°, chacun de 32 planches coloriées, avec modèles pour tapisserie et broderies diverses, ainsi qu'une série de dessins sur fond quadrillé.

Motifs pour Broderies, III^{me} et IV^{me} Série. Deux albums grand in-8°, chacun de 20 planches coloriées de dessins variés.

Motifs pour Broderies, V^{me} Série. Album grand in-8°, contenant 15 planches coloriées, un texte avec figures explicatives et une série de dessins des planches.

Broderies Colbert. Album grand in-8°, avec 16 planches imprimées en couleur, composées de 18 modèles, la description des points et une série de dessins sur fond quadrillé.

Broderies tchéco-slovaques. Album grand in-8°, avec 20 planches imprimées en couleur, composées de 67 modèles, un texte avec figures explicatives et une série de dessins sur fond quadrillé.

Broderies yougoslaves, I^{re} et II^{me} Série. Deux albums grand in-8°, chacun avec 20 planches imprimées en couleur, un texte avec figures explicatives et une série de dessins sur fond quadrillé.

Broderies turques. Album grand in-8°, avec 24 planches imprimées en couleur, un texte avec figures explicatives et une série de dessins sur fond quadrillé.

Broderies d'Assise. Album in-4°, avec 24 planches imprimées en couleur et un texte avec figures explicatives.

Broderies bulgares. Album grand in-8°, contenant 16 planches imprimées en couleur, composées de 88 modèles de bordures, de fonds, de carrés et de motifs détachés, pour broderies à fils comptés. Un texte avec figures explicatives accompagne les planches.

Le Crochet, I^{re} et II^{me} Série. I^{re} Série, contenant 8 planches composées de 64 modèles. Format in-4°. — II^{me} Série, contenant 8 planches composées de 57 modèles. Format in-4°.

Chaque Série renferme une description détaillée des modèles.

Le Crochet, III^{me} Série. Album grand in-8° de 13 planches accompagnées d'un texte et de nombreuses figures explicatives.

Le Crochet, IV^{me} Série. Album grand in-8° de 11 planches composées de 57 modèles et de 71 pages de texte.

Le Crochet, V^{me} Série (Gros crochet). Album in-4° de 9 planches principales, de 13 planches supplémentaires et d'un texte avec figures explicatives.

Le Crochet, VI^{me} Série. Album in-8°, contenant 8 planches composées de 60 modèles de dentelles et d'entre-deux étroits pour la lingerie fine et pour des objets d'ameublement en tissu fin; la description détaillée des modèles accompagne les planches.

La Guipure d'Irlande. Album grand in-8° de 54 pages de texte avec figures explicatives, de 7 planches de modèles et de patrons sur toile.

Le Tricot, I^{re} et II^{me} Série. I^{re} Série, contenant 10 planches composées de 72 modèles. Format in-4°. — II^{me} Série, contenant 10 planches composées de 63 modèles. Format in-4°.

Chaque Série renferme une description détaillée des modèles.

Le Tricot, III^{me} Série. Brochure in-8°, contenant 12 planches composées de 46 modèles de tricot, accompagnées de 64 pages de texte avec figures explicatives.

Le Tricot, IV^{me} Série. Brochure in-8°, contenant 20 planches composées de 51 fonds au tricot, un texte explicatif et 6 feuilles détachées représentant des vêtements tricotés avec des modèles de l'album.

Le Filet-Richelieu. Album contenant 30 planches composées de 171 modèles et un texte explicatif. Format in-4°.

Le Filet brodé. Brochure in-8°, contenant 30 pages de texte avec figures explicatives et 20 planches de modèles divers.

Le Filet-Guipure. Album grand in-8°, contenant 20 planches composées de 68 modèles et un texte avec 17 figures explicatives.

Le Macramé. Album in-4°, contenant 32 planches composées de 188 modèles et un texte explicatif. Couverture polychrome.

Franges nouées. Album in-4° de 20 planches avec 20 modèles et d'un texte avec figures explicatives.

La Broderie sur Lacs, I^{re} et II^{me} Série. I^{re} Série, contenant 20 planches composées de 41 modèles et un texte explicatif. Format in-4°. — II^{me} Série, contenant 20 planches composées de 38 modèles et un texte explicatif. Format in-4°.

Broderies norvégiennes, I^{re} Série. Album grand in-8° de 36 planches et d'un texte avec figures explicatives.

Broderies norvégiennes, II^{me} Série. Album grand in-8° de 25 planches et d'un texte avec figures explicatives.

Broderies ajourées sur Toile. Album grand in-8° contenant 20 planches composées de 48 modèles de bordures, avec ou sans coins, et de quelques fonds; un texte de 10 pages avec figures explicatives précède les planches.

Les Jours sur Toile, I^{re} Série. Brochure in-8° de 54 pages de texte, avec figures explicatives, et de 20 planches de modèles.

Les Jours sur Toile, II^{me} Série. Brochure in-8° de 11 pages de texte, avec figures explicatives, et de 32 planches de modèles.

La Broderie sur Tulle, I^{re} Série. Album grand in-8° de 16 planches imprimées en noir, de 8 planches imprimées en couleurs et d'un texte explicatif.

La Dentelle Renaissance. Ouvrage in-8° avec 76 pages de texte avec figures explicatives, 10 planches hors texte et 10 patrons.

Motifs de Broderie copte, I^{re}, II^{me} et III^{me} Partie. Chaque Partie est composée de 30 planches, dont une coloriée, et d'un texte explicatif. Format in-4°.

La Broderie au Passé. Album in-4° de 20 planches composées de 27 modèles, accompagnées de calques et d'un texte explicatif.

Les Dentelles aux Fuseaux, I^{re} Série. Ouvrage in-8° de 184 pages de texte, de 8 planches avec modèles et de 55 patrons.

Les Dentelles aux Fuseaux, II^{me} Série. Album grand in-8° de 58 pages de texte, de 18 planches avec 25 modèles et de 66 patrons.

Les Dentelles à l'Aiguille, I^{re} Série. Album grand in-8°, avec 15 planches, une série de patrons et un texte avec figures explicatives.

La Dentelle Ténériffe. Album in-8° avec 20 pages de modèles et un texte avec figures explicatives.

La Frivolité. Album in-8° de 8 planches composées de 38 modèles et d'un texte avec figures explicatives.

Recueil d'Ouvrages divers. Album de 35 planches, contenant 242 gravures, avec texte explicatif. Format in-4° oblong.

La Société anonyme DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, Mulhouse-Belfort-Paris

fabrique et met en vente sous la marque



D·M·C



des articles spéciaux destinés à la broderie, à la couture, au tricot, au crochet et en général à tous les ouvrages de dames, dans les matières suivantes :

COTON, LIN ET SOIE

Ces articles sont livrés dans toutes les grosseurs en écru, blanc, noir et toutes couleurs.

On pourra se procurer ces produits dans les magasins de mercerie, d'ouvrages de dames, etc.; cependant la variété des articles portant la marque D·M·C est si grande qu'il est impossible, même aux magasins les mieux assortis, de les avoir tous en rayon.

Les marchands, qui sont en relation avec la Société anonyme DOLLFUS-MIEG & C^{ie} ou avec ses dépositaires, ayant toutefois la facilité de se procurer n'importe quelle quantité de marchandises, il sera toujours possible aux consommateurs de faire venir, par leur entremise, les articles qu'ils desiront et dont nous donnons ci-après une liste sommaire.

LISTE DES ARTICLES D·M·C



Cotons pour broderie et tapisserie: Cotons à broder D·M·C. Cotons floches à broder D·M·C, qualité spéciale. Cotons perlés D·M·C. Coton perlé ombré D·M·C. Mouliné spécial D·M·C.

Cotons à coudre: Fils d'Alsace D·M·C. Fil à la cloche D·M·C. Câblés pour machines, 6 fils, D·M·C. Alsa D·M·C.

Cotons pour crochet: Alsatia D·M·C. Cordonnet D·M·C. Cordonnet spécial D·M·C. Cordonnet à la cloche D·M·C. Fil à dentelles D·M·C. Cotons perlés D·M·C. Coton perlé ombré D·M·C. Crochet floche D·M·C. Fil à pointer D·M·C.

Cotons à tricoter: Alsatia D·M·C. Retors pour mercerie D·M·C. Retors d'Alsace D·M·C.

Cotons à repriser: Mouliné spécial D·M·C. Repriser spécial D·M·C. Coton mouliné doublé, 8 fils, D·M·C. Coton à feutrer D·M·C.

Fils pour broder, festonner et repriser à la machine: Coton à broder spécial D·M·C. Retors d'Alsace D·M·C.

Lacets de coton: Lacets superfins D·M·C. Lacets D·M·C, 1^{re} qualité.

Fils de lin pour broderie et tapisserie: Lins floches D·M·C.

Lins pour tricot, crochet et dentelles: Lins pour tricoter et crocheter D·M·C. Lins pour dentelles D·M·C.

Soie naturelle pour broderie: Soie de Perse D·M·C.

Rayonne pour broderie: Rayonne à broder D·M·C.



FREE DISTRIBUTION ONLY - NOT FOR SALE

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DOLLÉUS-MORG & C^o, MULHOUSE (FRANCE)

